

Travaux au niveau des égouts (recyclage coordinateur sécurité) // #1621



Public

La formation s'adresse aux coordinateurs sécurité et santé sur chantier temporaires et mobiles de niveaux A ou B

Prérequis

Etre coordinateur sécurité et santé de niveaux A ou B

Objectifs

Un perfectionnement d'une durée d'au moins 5 heures par an ou de 15 heures sur une période de 3 ans constitue une exigence pour la prolongation du certificat de coordinateur (AR du 19/01/2005)

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 1621 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/20154545-7b9b-4ffc-922d-19f4ea2b90f4\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/20154545-7b9b-4ffc-922d-19f4ea2b90f4) . Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément

Informations pratiques

> Droit d'inscription

✔ Cette formation est agréée "chèques formation".

> Certificat - Attestation

Attestation de recyclage

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet [Fonds sectoriels de formation \(http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation\)](http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation) .